

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 11

OBJET :

FIC 2024

(Fonds des Initiatives Communales)

Travaux de voirie communale

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 29/12/2023.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 29/12/2023.

Le Maire, Pierre METZGER.

Le secrétaire de séance,
Stéphane KIHÉLI.

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2023/066 du 13 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le treize décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2023.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Ornella MIMY, Christelle REUGE, Monsieur André FEUNTEUN ;

Excusées : Mesdames Alexandra JARRIGE, Isabelle DE ARAUJO, Agnès JARRIGE, Messieurs David ESPECHE, Julien LACOUR ;

Procuration : de Madame Alexandra JARRIGE à Monsieur Pierre METZGER, de Monsieur David ESPECHE à Madame Christelle REUGE, de Monsieur Julien LACOUR à Madame Ludivine FERNANDEZ ;

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane KIHÉLI.

Monsieur rappelle les travaux de voiries 2024 prévus : chemin de la Quye, entré Nord de la commune, lotissement Champ-Bayon. Le coût hors taxes de ces trois chantiers s'élèverait à environ 110 000 euros.

A noter que le Fonds des Initiatives Communales (FIC) prévoit dans son règlement, une programmation opérationnelle établie pour une durée de 4 ans, soit de 2023 à 2026, la dépense subventionnable pour la période s'établit à 320 000 euros hors taxes, dont un maximum subventionnable pour la voirie porté à 141 950 euros. Ainsi, un taux d'intervention maximum de 40% du conseil départemental peut être envisagé pour notre commune.

Pour cette « opération de voirie 2024 », le plan de financement suivant est proposé :

Financeurs	Montant hors taxes des travaux subventionnable	Taux	Montant sollicité ou acquis hors taxes
Conseil départemental du Puy-de-Dôme Fonds des Initiatives Communales 2024	110 000,00	40%	44 000,00 €
Commune d'Authezat Autofinancement	110 000,00	60%	66 000,00 €
Total HT des travaux		100%	110 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité favorable :

- procédera aux inscriptions comptables de cette opération au budget prévisionnel 2024,
- charge Monsieur le maire de solliciter l'aide financière du conseil départemental.